

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 3 septembre 2026

Compétences industrielles : OPCO 2i accélère la transformation de son accompagnement dans un contexte sous tension

Malgré une conjoncture difficile, les besoins en compétences des secteurs industriels restent considérables, OPCO 2i a présenté, ce jeudi 3 septembre, les orientations qui guideront son action pour les prochaines années. **À l'occasion de la conférence de presse de rentrée, Edwin LIARD, Président (FO Métaux), Pascal LE GUYADER, Vice-président (Leem), et Stéphanie LAGALLE-BARANÈS, Directrice générale, ont dressé le bilan de l'année 2025 et présenté les réponses apportées par OPCO 2i aux transformations auxquelles font face les entreprises industrielles.**

Trois temps forts ont structuré cette conférence : **le bilan d'activité 2025, la nouvelle Convention d'Objectifs et de Moyens 2026-2028 conclue avec l'État et le lancement de Services 2i, qui fait évoluer l'accompagnement des entreprises vers un parcours continu, de l'identification de leurs besoins à la mise en œuvre de solutions concrètes.**

Dans un environnement marqué par des tensions économiques, démographiques, technologiques et environnementales, OPCO 2i réaffirme ainsi une priorité : **faire des compétences le levier central de la transformation et de la compétitivité de l'industrie et accompagner la réindustrialisation du pays**

2025 : une activité en retrait, mais des besoins en compétences toujours majeurs

En 2025, le périmètre d'OPCO 2i représente **88 354 entreprises et près de 3 millions de salariés**. Plus de neuf entreprises sur dix comptent moins de 50 salariés.

Dans un contexte économique moins favorable, l'activité d'OPCO 2i s'établit à **1,52 milliard d'euros d'engagements**, avec **680 539 stagiaires formés** et **34 384 entreprises bénéficiaires**.

L'alternance demeure un levier essentiel de renouvellement des compétences industrielles : **78 770 nouveaux apprentis** ont été accompagnés en 2025 et **1,1 milliard d'euros** engagé en faveur de l'apprentissage. Malgré le recul du recours à l'alternance, celle-ci reste une voie majeure d'insertion dans l'emploi industriel. Les taux de rupture restent d'ailleurs particulièrement faibles, à **4 %**, et la féminisation se poursuit avec **39 % de femmes parmi les alternants**. Afin que ces jeunes bénéficient des meilleures conditions d'apprentissage, OPCO 2i a par ailleurs investi **220 millions d'euros dans la modernisation des CFA en cinq ans, dont 37 millions d'euros en 2025**.

L'anticipation des mutations s'est renforcée : **290 projets de branches accompagnés, 30 études publiées par l'Observatoire Compétences Industries**. OPCO 2i a également consolidé ses partenariats avec France Travail, l'ANLCI, l'Apec et l'Agefiph pour agir conjointement sur l'emploi, les compétences, l'attractivité et l'inclusion dans l'industrie.

Face aux difficultés économiques rencontrées par certaines filières, OPCO 2i a également poursuivi sa mobilisation au travers de **son dispositif de mesures d'urgence**. En 2025, **38 nouveaux accords (10 nationaux et 28 territoriaux) ont été conclus**, représentant **18,23 millions d'euros d'engagements**, au bénéfice de **18 805 stagiaires et 1 744 entreprises**. Une mobilisation qui illustre la capacité du modèle interindustriel à apporter des réponses rapides aux entreprises et aux salariés lorsque les circonstances économiques l'exigent.

En ce qui concerne l'appui aux branches professionnelles, l'année confirme également la montée en puissance de la certification professionnelle, avec **plus de 14 000 personnes certifiées**, contre 10 000 en 2024, et plus de 320 certifications paritaires portées par 24 branches dont 71 ont été enregistrées en 2025.

« Dans une période où l'industrie doit simultanément recruter, transformer ses métiers et accélérer ses transitions, notre responsabilité est de maintenir un accompagnement de proximité et de permettre aux entreprises, notamment les plus petites, d'accéder aux compétences dont elles ont besoin. » rapporte **Edwin Liard**.

Réindustrialisation : le paradoxe d'un besoin massif de compétences dans un environnement industriel fragilisé

Le contexte dans lequel s'inscrit l'action d'OPCO 2i reste particulièrement contrasté. En 2025, le solde entre ouvertures et fermetures de sites industriels s'établit à **- 38**, avec

plusieurs filières fragilisées, notamment l'automobile, la chimie, le textile et la métallurgie.

Pourtant, les besoins de recrutement restent considérables : **220 000 intentions d'embauche dans l'industrie en 2025, dont 55 % jugées difficiles à pourvoir, 61 000 emplois industriels non pourvus au troisième trimestre et un million de départs à la retraite à anticiper d'ici 2030.**

Certaines filières concentrent des besoins particulièrement importants : **100 000 recrutements attendus dans le nucléaire d'ici 2035, 200 000 recrutements par an dans la métallurgie et entre 25 000 et 30 000 dans l'aéronautique et le spatial**, auxquels s'ajoutent les besoins des industries de défense, des énergies, des réseaux électriques et de l'industrie navale.

Cette tension entre ralentissement de l'appareil productif et maintien de besoins massifs en compétences constitue l'un des enjeux centraux de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Moyens 2026-2028.

Convention d'Objectifs et de Moyens 2026-2028 : plus de services attendus dans un cadre budgétaire contraint

La nouvelle Convention d'Objectifs et de Moyens conclue avec l'État fixe à OPCO 2i des objectifs de service renforcés à horizon 2028. OPCO 2i devra notamment porter à **60 % le taux de pénétration auprès des entreprises de moins de 50 salariés**, contre 49 % en 2025, et atteindre **87 % de satisfaction des entreprises**, contre 83 %.

La Convention fixe également un objectif de développement du recours à l'alternance auprès de nouvelles entreprises, avec un plan d'actions prospectif offensif

Ces ambitions interviennent cependant dans un contexte de maîtrise renforcée des dépenses. Les onze OPCO contribuent à l'effort de redressement des comptes publics à hauteur de **80 millions d'euros en 2026 et 20 millions en 2027, sur leurs dépenses de fonctionnement**. Pour OPCO 2i, l'économie demandée s'élève à 16,5 M€.

Pour répondre à cette équation, OPCO 2i confirme quatre orientations : **la proximité territoriale, la mutualisation interindustrielle, l'innovation et la transition écologique**. La digitalisation de l'offre de services, l'expérimentation de l'intelligence artificielle dans certains processus et le développement des outils permettant d'identifier les passerelles entre métiers et branches participeront notamment à cette trajectoire d'efficience.

La Convention prévoit par ailleurs **un bilan annuel avec l'État et une clause de revoyure**, permettant de réexaminer certains engagements sur la base d'éléments objectivés et partagés. Une discussion spécifique sera notamment consacrée aux besoins d'OPCO 2i au regard du **Plan Industrie lancé le 20 avril 2026 par les ministres du Travail et de l'Industrie**.

La COM constitue ainsi une feuille de route triennale appelée à évoluer en fonction des réalités économiques et industrielles.

« La force de notre modèle paritaire et interindustriel réside dans notre capacité à construire des réponses collectives tout en restant au plus près des réalités de chaque filière. Nos 29 branches professionnelles partagent leurs expertises, mutualisent leurs moyens et anticipent ensemble les transformations des métiers. Dans un environnement industriel de plus en plus complexe, cette capacité à conjuguer vision interindustrielle et réponses adaptées aux besoins des entreprises et des territoires constitue un véritable atout. » rapporte **Pascal LE GUYADER**.

Services 2i : passer du diagnostic à l'action

Cette transformation trouve une traduction concrète avec **Services 2i**, présenté à l'occasion de la conférence de presse.

Cette nouvelle offre est issue de deux années d'observation et de dialogue avec les branches et les entreprises. Depuis février 2025, **4 501 entreprises industrielles ont réalisé 5 756 autodiagnostic**s portant sur leurs compétences, leur maturité digitale ou leur décarbonation. Depuis début 2026, **1 344 entretiens stratégiques « 2i 360° »** ont par ailleurs été menés par **les conseillers d'OPCO 2i dans toutes les régions**.

Ces diagnostics font apparaître une évolution majeure : **les entreprises expriment en moyenne plus de 5 enjeux simultanément**. Recrutement, compétences, digitalisation, transition écologique, conformité réglementaire ou transmission des savoir-faire sont désormais étroitement imbriqués.

Trois préoccupations ressortent particulièrement : **62 % des entreprises citent l'attractivité, le recrutement et la fidélisation comme enjeu prioritaire ; 89 % des dirigeants considèrent la digitalisation comme stratégique alors que leur maturité numérique moyenne doit progresser**.

Face à ces besoins « en chaîne », OPCO 2i fait évoluer son modèle d'accompagnement autour d'un continuum en quatre temps : **« S'évaluer - Se projeter - Agir - Dérouler »**.

L'entreprise peut réaliser un autodiagnostic, approfondir ses enjeux avec un conseiller, rechercher sur la plateforme une prestation adaptée à ses besoins. Le parcours débouche ensuite sur **un plan d'actions personnalisé associant accompagnement et développement des compétences**.

« Les entreprises ne nous sollicitent plus pour un besoin unique : elles doivent souvent recruter, digitaliser, décarboner, transmettre leurs savoir-faire et adapter les compétences en même temps. Services 2i répond à cette réalité. Notre objectif est de leur proposer un parcours plus simple, plus lisible et plus sécurisé, qui ne s'arrête plus au diagnostic mais les accompagne jusqu'au passage à l'action. » explique **Stéphanie LAGALLE-BARANES**.

Faire des compétences le moteur de la transformation industrielle

Avec cette nouvelle étape, OPCO 2i entend renforcer son positionnement **au-delà du seul financement de la formation**, pour accompagner les entreprises industrielles dans la globalité de leurs transformations.

Services 2i doit notamment permettre aux TPE-PME de disposer plus facilement d'une expertise qu'elles ne peuvent pas toujours mobiliser seules, tout en reliant leurs projets stratégiques à leurs besoins en compétences.

Pour les salariés, l'enjeu est tout aussi concret : accompagner les mutations des métiers liées à l'automatisation, à l'industrie 4.0 et à la transition écologique, organiser la transmission des savoir-faire critiques et développer des compétences permettant de **sécuriser durablement les parcours professionnels**.

À travers la Convention d'Objectifs et de Moyens 2026-2028 et le déploiement de Services 2i, OPCO 2i porte ainsi une même ambition : **transformer l'anticipation des besoins en actions concrètes et conforter son rôle de partenaire stratégique des entreprises industrielles, de leurs salariés et des 29 branches professionnelles**.

« La réindustrialisation ne se décrète pas : elle se construit avec des entreprises capables de se transformer et des femmes et des hommes disposant des compétences pour accompagner ces transformations. Former, anticiper les métiers de demain et sécuriser les parcours professionnels ne sont pas des dépenses accessoires : ce sont des investissements stratégiques. Les compétences sont aujourd'hui une condition de notre compétitivité et de notre souveraineté industrielle. C'est pourquoi nous continuerons à défendre un cadre stable et des moyens à la hauteur des ambitions industrielles de notre pays. » commente **Edwin LIARD**

A PROPOS

OPCO 2i, l'opérateur de compétences interindustriel, accompagne les 80 000 entreprises industrielles dans l'anticipation de leurs besoins en recrutement ainsi que dans l'identification et le développement des compétences des salariés pour leur permettre de faire face à la transformation des métiers et aux nouveaux défis (numériques, écologiques, environnementaux...). OPCO 2i finance et facilite l'apprentissage et la professionnalisation des jeunes. De nombreuses initiatives sont menées auprès des jeunes et salariés en reconversion à travers une marque forte, commune aux branches professionnelles, "Avec l'Industrie®" pour promouvoir les métiers industriels et attirer les jeunes.

CONTACTS PRESSE

OPCO 2i : contact_presse@opco2i.fr

Ideéal Conseil : Alix Bougeret - 06 63 61 16 19 - alix.bougeret@ideealconseil.com